

Fondée le 18 juin 1964, la Fondation ISREC est une fondation privée, sans but lucratif.

La Fondation a commencé son activité par la création de l'Institut Suisse de Recherche Expérimentale sur le Cancer. Aujourd'hui, elle a pour mission de sélectionner et soutenir des projets de recherche translationnelle sur le cancer c'est-à-dire favorisant le transfert de connaissances et la collaboration entre recherche fondamentale et recherche clinique. Ces projets innovateurs permettent de traduire les découvertes en résultats et promettent d'avoir un impact positif sur le futur traitement du cancer humain.

La Fondation est composée des organes suivants :

LE CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation exerce la direction suprême de la Fondation. Il affecte les ressources, désigne ses membres ainsi que ceux du Conseil scientifique, de la Direction et de l'Organe de révision. Il approuve chaque année le budget et les comptes de la Fondation.

Président

M. Yves J. Paternot
Administrateur

Membres dès le 01.11.2012

Prof. Franco Cavalli
Représentant du Conseil scientifique
Directeur, IOSI (Istituto Oncologico della Svizzera Italiana, Bellinzona)

Me Jean-Luc Chenaux
Avocat

Mme Catherine Labouchère
Juriste, députée au Grand Conseil du Canton de Vaud

Prof. Pierre-François Leyvraz
Directeur général, CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois)

Prof. Philippe Moreillon
Vice-recteur, UNIL (Université de Lausanne)

Prof. Didier Trono
Professeur ordinaire, GHI (Global Health Institute), EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne)

Prof. Thomas Zeltner
Ancien directeur Office fédéral de la santé publique

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est composé d'experts de renommée internationale dans différents domaines de la recherche contre le cancer.

Président

Prof. Franco Cavalli
Directeur, IOSI (Istituto Oncologico della Svizzera Italiana, Bellinzona)

Membres

Prof. Adriano Aguzzi
Directeur, Institut de neuropathologie
Hôpital universitaire de Zürich, Zürich

Prof. Martin Fey
Directeur, Clinique et Polyclinique d'oncologie médicale
Hôpital de l'Isle, Berne

LA DIRECTION

La Direction sélectionne avec l'aide du Conseil scientifique les projets de recherche à soutenir et adresse ses préavis au Conseil de Fondation. Elle élabore et propose une stratégie de recherche de fonds et assume les tâches qui lui sont attribuées par le règlement de la Fondation.

M. Jean-Marc Tissot, Directeur

L'ORGANE DE REVISION

L'Organe de Révision, dont les tâches sont attribuées par la loi, est nommé par le Conseil de Fondation. Il est élu pour une année. Le mandat 2012 a été confié à **Ernst & Young**, société fiduciaire suisse reconnue par la Chambre fiduciaire suisse.

Le rapport d'activités 2012 complet est disponible en format pdf sur le site web de la Fondation ISREC ou sur demande.

EDITORIAL UNE ANNÉE CHARNIÈRE

BILLET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

Notre fondation a pu cette année à nouveau augmenter les montants accordés au soutien de la recherche translationnelle sur le cancer et de la relève scientifique.

Le projet AGORA – Centre du Cancer prend forme. Développé et piloté par la Fondation ISREC et soutenu par les institutions partenaires (CHUV, EPFL, UNIL et Institut Ludwig), il est devenu notre priorité. La fin du concours d'architecture en mandats d'étude parallèles marque un pas concret vers la réalisation du bâtiment. Le bureau d'architecture Behnisch de Stuttgart a été choisi comme lauréat par le Collège d'experts.

Ce lieu, pensé comme un point de convergence unique en Suisse entre recherche fondamentale et clinique, positionnera Lausanne et l'arc lémanique sur la carte mondiale de la recherche translationnelle sur le cancer. Il pourra accueillir jusqu'à quatre cents chercheurs et cliniciens. Dans un environnement propice aux dialogues et au partage, ces scientifiques auront la tâche d'apporter les réponses aux multiples défis encore posés par le cancer.

La relève scientifique a également bénéficié de notre soutien. Des bourses ont été accordées à des étudiants du programme d'été UNIL/EPFL pour des stages en laboratoires faisant de la recherche sur le cancer. Des bourses ont également été attribuées à des doctorants participant aux programmes « approches moléculaires du vivant » (EPFL) et « cancer et immunologie » (UNIL). Les travaux que ces étudiants accompliront dans le cadre de la préparation de leur thèse participeront à la compréhension des mécanismes des cellules cancéreuses et permettront d'identifier des nouvelles cibles thérapeutiques notamment dans les cas de leucémie, mélanome, sarcome ou de cancers du cerveau, du côlon et du sein.

Pour la Fondation et l'Institut ISREC, 2013 est une année charnière puisqu'en juin ils entameront leur cinquantième année d'activités au service de la recherche sur le cancer qui reste, aujourd'hui encore, un enjeu de société majeur.

Pour conclure, je tiens à vous remercier de votre confiance et de votre soutien. Votre engagement à notre cause est précieux et reste indispensable à la réalisation de nos projets.

Y. J. Paternot

ÉVÈNEMENT SOUTENU PAR LA FONDATION ISREC EN 2012

WORKSHOP AROLLA: SYSTÈMES CELLULAIRES ET DÉVELOPPEMENTAUX — 21-25 AOÛT 2012

Les participants ont discuté les dernières découvertes en biologie cellulaire et du développement. Un large éventail de thèmes ont été couverts allant de la division cellulaire et de l'embryogenèse au vieillissement et à la stabilité du génome.

ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS EN FAVEUR DE LA FONDATION ISREC EN 2012

LA NUIT DU QUIZ, LE MONT-SUR-LAUSANNE — 20 AVRIL 2012

Événement organisé le par un étudiant de l'Ecole Internationale de Lausanne pour récolter des fonds en faveur de la recherche sur le cancer. Suite à la nuit du Quiz, CHF 1000.- ont pu être versés à la Fondation.

10 KM DE LAUSANNE — 28 AVRIL 2012

Pour mettre une fin symbolique à son combat gagné contre le cancer, Sandra a participé aux 10 km de Lausanne. Grâce aux encouragements de deux amies qui ont fait le parcours avec elle et de ceux qui ont parrainé sa course, Sandra a pu récolter CHF 5000.-.

BAL ÉCOLE CANTONALE DE GLARIS — JUIN 2012

Concernés indirectement par la thématique, les élèves de 5ème de l'école cantonale de Glaris ont organisé leur bal traditionnel et choisi ensemble de soutenir notre Fondation. Ils ont pu nous verser CHF 700.- (10% de leur bénéfice).

TROPHÉE AGO, LONAY — 17 JUIN 2012

40 bénévoles ont préparé la 2ème édition de ce trophée en souvenir de leur ami Agostino décédé du cancer. 300 personnes ont participé aux différents tournois. Le succès rencontré par cette manifestation a permis aux organisateurs de nous verser CHF 9000.-.

COURSE DE CÔTE «CORCELLES-LE-JORAT» — 25 ET 26 AOÛT 2012

Comme depuis de nombreuses années déjà, le comité Team Girard a remis les bénéfices de sa course de côte à la Fondation ISREC d'une part et à la Cordée d'autre part. CHF 1000.- ont pu être versés à la Fondation.

PROJETS SOUTENUS EN 2012

Total dans le cadre de la relève scientifique CHF 353 000.–

Dès le 01.10.2008 pour une durée de 48 mois Bourse « Richard et Rita Barmé » attribuée à Larissa Grolimund Laboratoires Prof. Joachim Lingner, ISREC@EPFL	CHF 80 000.–
01.09.2009 – 31.08.2013 Bourse « Biologie moléculaire du cancer et infection » attribuée à Silvia Wirth Laboratoires Prof. Freddy Radtke, ISREC@EPFL	CHF 80 000.–
01.06.2011 – 31.05.2015 Bourse « Cancer et immunologie » attribuée à Elena Menietti Laboratoires Prof. Gian-Paolo Dotto, département de Biochimie, UNIL	CHF 40 000.–
01.06.2011 – 31.05.2015 Bourse « Cancer et immunologie » attribuée à Manuel Coutaz Laboratoires du Prof. Fabienne Tacchini-Cottier, département de Biochimie, UNIL	CHF 40 000.–
01.01.2012 – 31.12.2015 Bourse « Cancer et immunologie » attribuée à Natalie Neubert Laboratoires du Professeur Daniel Speiser, LICR@UNIL	CHF 40 000.–
01.01.2012 – 31.12.2015 Bourse « Cancer et immunologie » attribuée à Bojan Bujisic Laboratoires du Professeur Fabio Martinon, département de Biochimie, UNIL	CHF 40 000.–
09.07.2012 – 31.08.2012 Bourses « International Summer Research Program » attribuées pour des stages en laboratoires faisant de la recherche sur le cancer à 6 étudiants de la Faculté des Sciences de la Vie EPFL et à 5 étudiants de la Faculté de biologie et de médecine UNIL	CHF 33 000.–

Total dans le cadre de la recherche translationnelle CHF 1 507 746.–

01.03.11 – 28.02.2017 Chaire ISREC I « Oncologie translationnelle » attribuée au groupe du Prof. Oliver Hantschel, ISREC@EPFL	CHF 488 000.–
2005 – 2013 Fonds « Recherche translationnelle – cellules souches » attribué aux groupes des Prof. Michel Aguet (ISREC@EPFL) et Ivan Stamenkovic (UNIL/CHUV) > recherche sur le cancer du côlon > recherche sur le Sarcome d'Ewing	CHF 133 136.– CHF 58 472.–
01.06.2011 – 31.05.2014 Fonds « Recherche translationnelle – glioblastome » attribué au Dr Olivier Preynat-Seauve Laboratoire d'immuno-hématologie, Hôpital Universitaire de Genève	CHF 175 000.–
01.06.2011 – 31.05.2013 Fonds « Recherche translationnelle – immunothérapie du cancer » attribué au groupe du Prof. Pedro Romero, LICR@UNIL	CHF 153 138.–
01.06.2011 – 31.05.2013 Fonds « Recherche translationnelle – sarcome » – Collaboration attribué au groupe du Prof. Laurence Zitvogel / IGR – Institut Gustave Roussy	CHF 200 000.–
01.01.2012 – 31.12.2016 Fonds « Recherche translationnelle – sarcome » – Collaboration attribué au groupe du Prof. Ivan Stamenkovic, Institut de Pathologie, UNIL/CHUV	CHF 300 000.–

Projet AGORA – Centre du Cancer CHF 982 139.–

Crédit d'étude pour ce bâtiment qui sera dédié à la recherche translationnelle et qui sera construit sur le site du CHUV.

Total des subsides attribués en 2012 CHF 2 842 885.–

RESSOURCES

Pour lui permettre de poursuivre son but, la Fondation dispose de libéralités testamentaires, de dons privés ainsi que du rendement de sa fortune et de toutes autres ressources. Au 31 décembre 2012, la fortune de la Fondation s'élevait à environ 44 millions de francs.

Total dons, legs, successions, bourses externes reçus en 2012 CHF 1 776 362.–

43 dons spontanés de particuliers	CHF 307 315.–
12 dons d'entreprises, d'associations, de fondations	CHF 78 600.–
3 dons pour bourses / fonds affectés	CHF 659 488.–
104 dons en mémoire de personnes décédées	CHF 10 274.–
7 legs, successions	CHF 720 685.–

Capital de la Fondation (Fonds libres) CHF 33 580 844.–

Capital réservé (Fonds à affectation limitée) CHF 9 854 530.–

Bourses	CHF 960 000.–
Fonds	CHF 870 530.–
Chaires ISREC	CHF 8 024 000.–

SOUTENIR LA FONDATION ISREC

FAIRE UN DON

Le financement des projets de la Fondation ISREC est assuré par des donations, legs et successions de personnes sensibilisées à notre cause. Votre aide est donc capitale pour la poursuite de notre mission: le soutien de projets de recherche sur le cancer et la formation de la relève scientifique en Suisse.

Vous pouvez soutenir notre mission de plusieurs manières:

- > par un don
- > par le parrainage de doctorants
- > par le parrainage de jeunes professeurs affiliés à une université ou une haute école suisse
- > par le parrainage de post-doctorants pour le développement de projets de compétence au niveau national
- > par une disposition de dernières volontés.

Qu'il soit modeste ou important, chaque don compte et contribue à notre mission.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

Fondation ISREC – Route de la Corniche 4 – 1066 Epalinges s/Lausanne / CCP 10-3224-9 (IBAN CH55 0900 0000 1000 3224 9) ou UBS, 1002 Lausanne (IBAN CH11 0024 3243 6020 3554 0) ou BCV, 1001 Lausanne (IBAN CH03 0076 7000 U032 9261 3)

DÉDUCTIONS FISCALES

> Impôts au niveau fédéral

Une déduction jusqu'à 20% du revenu net est possible, pour autant que les prestations s'élèvent au total à CHF 100.– au moins.

> Impôts au niveau cantonal

Pour le canton de Fribourg, jusqu'à 20% du revenu net, pour autant que les prestations s'élèvent au total à 100 CHF au moins. Pour le canton de Genève, jusqu'à 20% du revenu net, pour les personnes physiques, 20% du bénéfice net pour les personnes morales. Pour le canton du Jura, jusqu'à 10% du revenu net pour les personnes physiques, jusqu'à 10% du bénéfice net pour les personnes morales. Pour le canton de Neuchâtel, jusqu'à 5% du revenu net, pour autant que le total des donations s'élève à au moins 100 CHF. Pour le canton du Valais, jusqu'à 20% du revenu net pour les personnes physiques et jusqu'à 20% du bénéfice net pour les personnes morales. Pour le canton de Vaud, Personnes physiques: jusqu'à 20% du revenu net diminué des déductions prévues à condition que ces dons s'élèvent au moins à 100 CHF. Personnes morales: jusqu'à 20% du bénéfice net. Pour les autres cantons suisses, les informations contenues sur le site de la Fondation Zewo (www.zewo.ch) sont applicables.

FISCALITÉ DE LA FONDATION ISREC

Etant considérée comme une institution de pure utilité publique, la Fondation ISREC est exonérée des impôts fédéraux, cantonaux et communaux ainsi que des impôts sur les donations et successions.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette année, nous adressons notre profonde gratitude à tous nos généreux donateurs sans qui aucun de nos projets n'auraient pu être réalisés. Leur geste représente un soutien inestimable.

A tous, MERCI